

élaborée en consultation avec le public et que sa mise en œuvre soit régulièrement évaluée à la lumière de l'évolution constante de l'environnement international.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874